

Demande de permis de réunion

Section 1 – Renseignements sur le demandeur

A Personne responsable de la demande

Titre

Mme

M.

Nom

Prénom

Date de naissance

Année

Mois

Jour

Adresse de correspondance (numéro, rue, appartement)

Ville

Province

Code postal

Téléphone (jour)

Poste

Courriel

B Pour qui faites-vous cette demande?

Nom

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)
(Si applicable)

Cocher la catégorie qui correspond à votre statut

Vous-même

Groupe ou association

Personne morale à but non lucratif légalement constituée ou entreprises d'économie sociale

Personne morale à but lucratif légalement constituée ou société

Fabricant

Consul

Diplomate

Membre de l'O.A.C.I.

Entité autorisée au sens des lois électorales (partis politique, candidat, etc.)

Titulaire de permis permanent délivré en vertu de la Loi sur les permis d'alcool

Numéro de l'établissement inscrit sur le permis :

Catégories pour un salon de dégustation

Agent ou représentant d'un fabricant

Fournisseur étranger ou de la Société des alcools du Québec ou son agent ou représentant

Section 2 – Type de permis demandé

Indiquez où seront achetées les boissons alcooliques vendues ou servies lors de l'événement.

A Pour servir

Ce permis autorise son titulaire à permettre la consommation de boissons alcooliques apportées par les participants à l'activité ou à servir gratuitement des boissons alcooliques lors de celle-ci. Il est interdit d'exiger un droit d'entrée ou d'admission si celui-ci contribue, directement ou indirectement, à financer l'achat de boissons alcooliques par le titulaire.

B Pour vendre

Un droit d'entrée est-il exigé?

Oui

Non

 Montant exigé \$

Profits

Avez-vous l'intention de réaliser des profits sur la vente d'alcool ou sur les droits d'entrées ou d'admission?

Oui

Non

Les profits de l'événement seront utilisés pour :

votre organisme sans but lucratif légalement constitué

Votre organisme et un autre organisme sans but lucratif légalement constitué (fournissez une copie de l'entente)

Un organisme sans but lucratif légalement constitué (fournissez une copie de l'entente)

Nom de l'organisme sans but lucratif

Son numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Section 3 – Description de l'activité

Décrivez l'activité

Nombre de personnes attendues à l'activité

Section 4 – Renseignements sur l'endroit et la salle où a lieu l'activité

Nom

Adresse (numéro, rue, local)

Ville

Code postal

Téléphone

Intérieur seulement

Extérieur seulement

Intérieur et extérieur

Nombre de points de vente ou de consommation

Section 5 – Date(s) de l'activité – Cochez (✓) la ou les dates où l'activité aura lieu.

Année	Mois	Jour												Joignez une annexe au formulaire au besoin.																		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

Section 6 – Déclaration de la personne responsable de la demande

Je déclare que je suis autorisé(e) à déposer la présente demande et que les renseignements qui y sont fournis sont exacts.

Nom et prénom de la personne autorisée
(en lettres moulées)

Date
Année Mois Jour

Section réservée à la Régie

Numéro de la demande

Date

Instructions et renseignements importants

1. Savez-vous que vous pouvez faire votre demande directement en ligne, au racj.gouv.qc.ca, en cliquant sur le bouton **Service en ligne – Demander un permis de réunion?**
2. Votre demande doit nous parvenir **au moins 15 jours** avant la date de l’activité (ou la date correspondant au premier jour, si l’activité se déroule sur plus d’un jour).
3. Nous vous suggérons de présenter votre demande **au moins 30 jours** avant la date de l’activité, s’il a lieu aux dates suivantes : 1^{er} janvier, 24 juin, 1^{er} juillet ou 25 décembre, ainsi que pour tout activité publique tenue à l’extérieur.
4. Une demande ou un document déposé hors délai pourrait entraîner un délai de traitement supplémentaire ou le refus de la demande.
5. Assurez-vous de remplir toutes les sections du formulaire.
6. Consultez nos lois et règlements au racj.gouv.qc.ca.

Quels documents devez-vous joindre à votre demande?

Vous devez fournir des copies des documents. Les documents originaux ne seront pas retournés.

Documents à joindre	Type de permis de réunion en fonction du lieu de l’activité				
	Permis pour servir		Permis pour vendre		
	Privé intérieur ou extérieur	Public extérieur	Privé intérieur ou extérieur (personne physique)	Public extérieur	Public intérieur
Contrat de location ou déclaration du propriétaire	X	X	X	X	X
Autorisation municipale		X		X	
Annexe 1 – Engagement (vendre ou servir)		X		X	
Croquis indiquant les points de service des boissons alcooliques sur le site et la délimitation		X		X	
Prévision budgétaire			X	X	X
Copie de l’entente avec un autre organisme (Si à la section 2 vous avez indiqué que les profits seront utilisés pour un organisme sans but lucratif)			X	X	X

Veuillez noter que la Régie peut exiger tout autre document lors de l’analyse de la demande et que le défaut de fournir tous les documents requis pourrait entraîner un délai de traitement supplémentaire ou le refus de votre demande.

Où s’approvisionner en boissons alcooliques?

Le titulaire d’un permis de réunion doit obligatoirement s’approvisionner en boissons alcooliques auprès de la Société des alcools du Québec (incluant en importation privée par un agent), d’un titulaire de permis d’alcool (dépanneur, épicerie ou vendeur de cidre) ou d’un titulaire de permis de production artisanale ou de production artisanale de bière.

Tarifs applicables

Type de permis de réunion	Tarif journalier par permis	Maximum applicable par permis
Servir	33,25 \$	199,50 \$ (6 dates et plus)
Vendre	60,50 \$	302,50 \$ (5 dates et plus)

Paie ment

Quel mode de paiement sera utilisé?

Carte de crédit ☐ Chèque ☐

Remplissez les cases ci-dessous. Libellez le chèque à l'ordre du ministre des Finances.

Visa ☐ Mastercard ☐ American Express ☐

Prénom et nom du détenteur de la carte de crédit ou nom de l'entreprise

Montant payé

Numéro de la carte

Date d'expiration
de la carte

(MMAA)

☐ J'autorise la Régie des alcools,
des courses et des jeux à
prélever sur ma carte de crédit
le montant indiqué ci-dessus.

Transmission de la demande

Veuillez faire parvenir cette demande ainsi que les autres documents exigés par courriel à l'adresse **racj.quebec@racj.gouv.qc.ca** ou par la poste à l'adresse suivante :

Régie des alcools, des courses et des jeux
200, chemin Sainte-Foy, bureau 400
Québec (Québec) G1R 1T3